



Les élus du territoire en séminaire sur le changement climatique avec le Parc naturel régional des Alpilles

C'est dans le cadre d'une convention signée entre le réseau des 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Groupe régional d'experts sur le climat (GREC SUD) qu'un cycle de séminaires est actuellement mené dans nos territoires de Parc auprès des élus sur le thème du changement climatique. Dans les Alpilles, c'était le 28 mars au cinéma l'Eden à Fontvieille.

Des données locales pour une meilleure compréhension

Afin de mieux appréhender les effets du changement climatique, Antoine Nicault du Grec Sud a fourni aux 50 personnes présentes des données précises sur les effets du changement climatique à l'échelle régionale et infrarégionale puisque certaines mesures, notamment concernant les températures sont disponibles pour les Alpilles. Une introduction très détaillée qui pose clairement les enjeux d'adaptation et d'atténuation auxquels nous sommes tous confrontés.

Parmi les constats, celui du réchauffement global de la température moyenne de la planète qui a déjà dépassé dans nos régions méditerranéennes la limitation à + 1,5° recommandée lors des Accords de Paris en 2016. Autre élément, le caractère impétueux de notre climat avec des étés chauds et secs et la survenue de violents orages au printemps et en automne devrait s'exacerber dans les prochaines années.

D'autres sujets ont été abordés comme l'adaptation de la végétation locale, l'aménagement du territoire ou la gestion des ressources comme l'eau dont la question est cruellement d'actualité avec un hiver historiquement sec.

Si la question de la mise en œuvre des solutions est posée et notamment de la notion d'acceptabilité des solutions, les spécialistes sont clairs, 70% des initiatives pour limiter et s'adapter aux effets du changement climatique viendront du local.

Des solutions existent !

Loin de vouloir noircir le tableau, l'objectif du Parc naturel régional des Alpilles et de ses partenaires est de montrer des solutions concrètes et déjà mises en œuvre dans d'autres collectivités. Agnès Hennequin, chargée de mission aménagement et biodiversité à l'ARBE, Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement, a présenté de nombreux exemples concrets d'aménagement du territoire, utilisant les pouvoirs de la nature, avec quelques principes simples à prendre en compte :

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

- Éviter d'imperméabiliser les sols pour maintenir leur qualité d'absorption des eaux, favoriser le végétal partout où c'est possible : pour une terre qui reste fertile et des lieux frais et ombragés qui profitent aux utilisateurs.
- Permettre la bonne circulation des eaux et optimiser l'aménagement du territoire en privilégiant le collectif à l'étalement urbain
- Tenir compte des liens intergénérationnels, du maintien des services de proximité.

Autant de prérequis indispensables que les communes, les aménageurs, les entreprises doivent systématiser dans leur projet.

Autre sujet qui concerne directement les Alpilles, la gestion des espaces naturels. Avec près de la moitié de sa surface recouverte de forêt méditerranéenne, l'adaptation au changement climatique et la préservation des grands feux de forêt qui sévissent déjà dans d'autres régions comme en Californie ou au Portugal et en Espagne, ne se fera que par un entretien poussé et programmé de ces espaces. Le défrichement des zones fermées pour éviter l'embroussaillage et la diversification des espèces d'arbres pour faire face au risque de maladie sont des éléments fondamentaux que nous a présentés Michel VENNETIER, chercheur retraité de l'INRAE.

S'agissant de la question de l'eau, c'est sous l'angle des risques que le thème a été abordé avec Georges OLIVARI, enseignant-chercheur à Aix-Marseille Université et ancien directeur de la Maison Régionale de l'Eau. Les phénomènes extrêmes (précipitations, sécheresses) devraient se multiplier sur un territoire déjà très influencé par sa topographie et une grande variabilité spatiale. Une intensification significative des précipitations extrêmes est déjà constatée entre 1961 et 2015. Et malgré ce, des sécheresses comme celle de 2022, conduisant végétation et sol à un état de sécheresse extrême, favorable aux incendies.

Des présentations qui ont suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part des participants.

Des visites de terrain pour compléter la journée

Après le déjeuner offert par le Parc avec la participation des buffets fermiers Goût 'Alpilles, les élus sont allés sur le terrain à la découverte d'actions concrètes : La désimperméabilisation des cours d'école à l'Argelier à Saint-Rémy-de-Provence et la question de la production d'énergie renouvelable face à la préservation du foncier agricole et naturel à Saint-Etienne du Grès.

Les présentations projetées par les intervenants lors de cette journée sont accessibles sur le site internet du Parc www.parc-alpilles.fr, rubrique actualités.